



Non versation prime promis

Par **Raphael**, le **03/03/2011** à **10:19**

Bonjour, mon employeur m'a promis le versement d'une prime qu'il a oublié et modifié le montant librement le mois dernier. Ci-joint le mail : Suite à notre conversation téléphonique d'hier, je te confirme que le montant de la prime exceptionnelle liée à l'activité Cabin layout est d'un montant de 400 euros brut. Suite à un oubli de ma part, elle te sera payée en Février. Je peux demander si nécessaire une avance sur prime pour virement dans les prochains jours. Je reste à ta disposition. Cordialement, j'ai essayé plusieurs fois de la contacter même par mail et aucune réponse pour justifier ce montant, qui devait être de 600€ suite à un tableau de performance réalisé par une autre personne. Net de moi-ci je devais donc avoir cette prime et la secrétaire m'a confirmé qu'il n'y avait pas de prime versée de moi-ci, donc promesse non tenue. Quels recours ai-je pour ma situation. Je vous remercie cordialement Raphaël